



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 3 août 2021
N°1285

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, salue la nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) décidée par le conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) à l'issue d'un vote le 2 août.

Cette allocation, qui est d'une ampleur historique (l'équivalent de 650 milliards USD), aidera tous les pays, en particulier les économies à faible revenu, à répondre à leurs besoins de réserves à long terme et à financer leurs dépenses d'urgence pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

La France a soutenu activement cette mesure dès le début de la crise, notamment auprès de ses partenaires du G7 et du G20.

La prochaine étape consiste à identifier comment les pays qui disposent de suffisamment de réserves et n'ont pas besoin de ces nouveaux DTS peuvent les utiliser au mieux pour soutenir les pays les plus vulnérables, afin de maximiser les bénéfices de l'allocation. La France souhaite parvenir à un objectif total de 100 milliards USD pour l'Afrique.

À cet égard, la France soutient le renforcement du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC-PRGT) du FMI, ainsi que la création au sein du FMI d'un nouveau fonds pour la résilience et la soutenabilité. D'autres options de réallocation doivent être analysées, comme des prêts de DTS aux banques multilatérales de développement afin de financer des prêts de long terme aux pays à faible revenu.

Compte tenu des besoins de financement très importants auxquels font face de nombreux pays pour renforcer la réponse apportée à la pandémie (285 milliards USD pour le seul continent africain d'ici 2025, d'après les estimations du FMI), ces mesures doivent être décidées le plus rapidement possible. Les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale et la prochaine réunion du G20 seront l'occasion de prendre des décisions fortes sur ce sujet, dès le mois d'octobre 2021.

Bruno Le Maire a déclaré : « Tous les pays et tous les continents ont été sévèrement frappés par la crise sanitaire. Mais tous n'ont pas les mêmes moyens pour faire face au choc économique sans précédent auquel ils sont confrontés. Nous devons à tout prix éviter la grande divergence entre pays développés et pays en voie de développement. C'est un enjeu économique et un enjeu politique. A ce titre, la nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux est historique. La prochaine étape est de réallouer aux pays les plus vulnérables les DTS dont certains Etats, notamment ceux du G20, n'auraient pas besoin. Je souhaite que l'on obtienne rapidement un consensus sur ce sujet, dès octobre prochain. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr